

L'obligation de tenir une comptabilité et l'imposition des sociétés holding ainsi que des entreprises domiciliées au Liechtenstein

par Olaf Walser, Vaduz



Compagnie Fiduciaire Gêner
Vaduz, Principauté de Liechtensti

Table des matières

Avant-propos.	3
A. Droit des sociétés.	5
Généralités.	5
Evaluation.	6
Réserves légales.	7
Conservation.	8
Obligation de présenter les comptes.	9
Organe de contrôle.	10
B. Dispositions fiscales.	11
Taxes et impôts liechtensteinois.	11
LTaxe de fondation.	11
2. Impôt sur le capital et la fortune, impôt sur le gain de la propriété foncière.	12
3. Impôt sur les coupons.	15
Législation sur les droits de timbre et lois fiscales suisses applicables a u Liechtenstein	17
1. Droit de timbre d'émission.	18
2. Droit de timbre de négociation.	22
3. Droit de timbre sur les primes d'assurance	26
4. Impôt sur le chiffre d'affaires.	27
	31